

LA LETTRE DE PARIS LA VILLETTE

N°44 – Septembre 2014

CONCOURS HYDROcontest

Camille, Ons, Simon et Rémi ont choisi d'associer leurs 2 écoles, ENSAPLV et ENSTA Bretagne, pour participer à l'HYDROcontest, le premier concours éco-responsable organisé par Hydros, du 23 au 27 juillet 2014, à Lausanne.

En octobre dernier, Camille et Ons intègrent l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris La Villette pour une année de spécialisation en architecture navale. Afin de valider cette année, les deux étudiantes doivent suivre un projet sur l'année. Elles ont le choix entre un projet théorique ou la participation à un concours. L'envie de rencontrer d'autres ingénieurs du monde entier, échanger et partager leur expérience, leur succès mais aussi leurs moments de galère, se confronter aux problématiques énergétiques sont autant de raisons qui les ont poussées à se lancer dans l'aventure HYDROcontest.



Au fil des mois, des compétences techniques manquent à leurs connaissances architecturales acquises au cours de leur cursus universitaire, c'est pourquoi elles décident de s'associer à Simon et Rémi tous deux étudiants à l'ENSTA Bretagne, école d'ingénieurs basée à Brest.

Camille nous explique : « Depuis la fin de notre parcours académique au mois de Février, Ons et moi sommes à plein temps sur le projet. Simon et Rémi, tous les deux en stage depuis fin mars, nous retrouvent le weekend sur l'île d'Oléron où est installée notre base technique. Le concours comportant deux catégories, transport de masse et transport de personnes, nous avons choisi de construire deux embarcations. »

Ils sont tous les 4 impatients à l'idée de venir comparer leurs deux prototypes à ceux des 13 autres universités venues du monde entier. Connaître la vision d'ingénieurs issus d'autres continents leur semble primordiale compte tenu de l'ouverture du commerce maritime. De plus, l'HYDROcontest propose à ces étudiants en fin de cycle universitaire, l'opportunité de mettre un pied dans le monde réel et d'entrer en contact avec des professionnels.

La pertinence des choix architecturaux et techniques, ainsi que le soin apporté au travail des formes a permis à nos étudiants architectes/ingénieurs (ENSAPLV/ ENSTA Bretagne) de remporter le concours bateau léger, celui de l'efficacité énergétique, ainsi que le prix du design !!

Bravo à eux et un grand merci à Hydros.ch pour l'organisation. (Christophe Barreau et Frédéric Neumann)

EXPOSITIONS

Quinzaine Africaine à l'ENSAPLV

A l'initiative d'Afrik Archi : Khadder Kerrala et Myriam Lamouni, étudiants

Du 5 au 17 octobre

Vernissage : le 8 Octobre

Cette quinzaine s'articulerait autour de l'exposition internationale ARCHIGENIEUR Afrique #2. Elle sera ponctuée par un certain nombre d'évènements autour de l'architecture et l'urbanisme autour du thème du marché : Le marché en milieu urbain - l'espace de marché- Le marché comme lieu d'échange, comme lien social, comme lieu politique (Agora) , comme lieu architectural. L'organisation d'un séminaire autour du marché comme *espace multidimensionnel* en milieu urbain, constitue une occasion de faire dialoguer des agents impliqués dans la réflexion et la construction des univers urbains de plus en plus complexes. Architectes, urbanistes, politistes, économistes, anthropologues, etc. sont ainsi attendus.

Programme exposition 2014-2015

OCTOBRE

5 au 17

AFRIKARCHI

Une quinzaine africaine autour des projets lauréats du concours 2013

Vernissage 8 octobre

20 au 31

VENISE À L'ÉCOLE

Exposition des PFE présentés à la biennale + travail pédagogique
Vogalonga

NOVEMBRE

17 au 29

EMERGENCY MEMORIES

Voyages d'études à l'étranger

DECEMBRE

1 au 20

ENSAPLV / ENSBA

Rencontre des pratiques «expérimentales» de la matière et de la construction

(Workshop Master et Post-diplôme)

31/01 Journée **P**ortes **O**uvertes

FEVRIER

2 au 28

ENSAPLV / ECAL

Rencontre autour de la mise en question de la notion de «projet»

(Workshop Master)

MARS

9 au 28

LES COULISSES DE

L'OEUVRE *Eden MORFAUX, Marie-Jeanne HOFFNER, Vincent GANIVET ET Matthieu VALADE (sous réserve)*

AVRIL

7 au 17

BRETIGNY S/ORGE

Architecture, transition énergétique et implication des habitants

(Workshop Master 2)

MAI

11 au 29

«CHAPEAUX»

François SEIGNEUR

JUIN

1 au 12

VOYAGE À JERICHO

(Workshop Master)

15 au 30

UNE ÉCOLE POUR

GUAYAS (Restitution de l'expérience 2014)

ENSAPLV

144 avenue de Flandre 75019

www.paris-lavillette.archi.fr



FORMATION



Les architectes et urbanistes de l'État (AUE) forment un corps interministériel d'encadrement supérieur assurant, à tous les échelons de l'État, des fonctions de direction, d'étude et d'expertise dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de l'architecture et du patrimoine, du paysage et des sites. Ils participent à l'élaboration des politiques publiques relatives à ces domaines et accompagnent les décideurs locaux dans leurs projets.

Un concours national de recrutement est organisé chaque année par ses ministères de tutelle et suivi d'une formation d'un an, assurée conjointement par l'École de Chaillot et l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC). Les AUE sont ensuite affectés à leur premier poste.

Peuvent s'inscrire au concours les architectes diplômés: DPLG, DEA+HMONP ou diplôme européen reconnu comme équivalent et ouvrant l'accès au titre d'architecte en France².

Afin de favoriser la diversité dans l'exercice professionnel des architectes, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la-Villette propose désormais un module de préparation au concours d'AUE.

La préparation au concours 2015 débutera le 18 octobre 2014. Des informations détaillées sur l'organisation, le contenu, le planning prévisionnel et les modalités d'inscription à la préparation seront disponibles début septembre sur le blog de la formation:

<http://auelavillette2015.wordpress.com/>

Les inscriptions seront ouvertes en septembre – date limite de dépôt des dossiers: vendredi 26 septembre 2014.

2. Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement technique (MINE) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie (MDE) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de l'Équipement, du Logement, du Transport et de l'Énergie (MLE) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat (MEC) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de l'Économie, du Développement et du Commerce (MDC) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de l'Intérieur (MI) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de la Santé, de l'Enfance et de l'Égalité des territoires (MSE) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de la Culture et de la Communication (MCC) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement technique (MINE) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie (MDE) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de l'Équipement, du Logement, du Transport et de l'Énergie (MLE) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat (MEC) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de l'Économie, du Développement et du Commerce (MDC) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de l'Intérieur (MI) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de la Santé, de l'Enfance et de l'Égalité des territoires (MSE) est chargé de l'exécution de la loi. Le ministre de la Culture et de la Communication (MCC) est chargé de l'exécution de la loi.

Préparation au concours d'Architecte et urbaniste de l'état

Les architectes et urbanistes de l'État (AUE) forment un corps interministériel d'encadrement supérieur assurant, à tous les échelons de l'État, des fonctions de direction, d'étude et d'expertise dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de l'architecture et du patrimoine, du paysage et des sites. Ils participent à l'élaboration des politiques publiques relatives à ces domaines et accompagnent les décideurs locaux dans leurs projets.

Un concours national de recrutement est organisé chaque année par ses ministères de tutelle et suivi d'une formation d'un an, assurée conjointement par l'École de Chaillot et l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC). Les AUE sont ensuite affectés à leur premier poste.

Peuvent s'inscrire au concours les architectes diplômés: DPLG, DEA+HMONP ou diplôme européen reconnu comme équivalent et ouvrant l'accès au titre d'architecte en France². Afin de favoriser la diversité dans l'exercice professionnel des architectes, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la-Villette propose désormais un module de préparation au concours d'AUE.

La préparation au concours 2015 débutera le 18 octobre 2014. Des informations détaillées sur l'organisation, le contenu, le planning prévisionnel et les modalités d'inscription à la préparation seront disponibles début septembre sur le blog de la formation: <http://auelavillette2015.wordpress.com/>

Les inscriptions seront ouvertes en septembre – date limite de dépôt des dossiers: vendredi 26 septembre 2014.

PERSONNEL

Arrivée :

Hacina Firmin, assistante de direction

Départs :

Laurence Bizien, bibliothèque, a rejoint l'école d'architecture de Nantes

Pour information :

Nous avons la grande tristesse de vous informer du décès de Maxime Ketoff, enseignant TPCAU de notre école, survenu le 25 juillet dernier.

Nous adressons une pensée émue à sa femme, Marie Petit, aux membres de sa famille et à ses proches

Par décret du Président de la République du 24 juin 2014, Jean François Roullin a été nommé directeur de l'école de Bretagne

Par décret du Président de la République du 22 Août 2014, Philippe BACH a été nommé directeur de l'ENSA de Paris-Val-de-Seine et Alain Derey directeur de l'ENSA de Montpellier.

WORKSHOP

Grand Workshop Licence 22 → 26 septembre 2014

Dans l'esprit de renouer avec les traditions interdisciplinaires et les projets audacieux qui ont construit l'histoire de notre école, un Grand Workshop pour toute la Licence, environ 850 étudiants, est proposé. Il représente un vrai enjeu collectif pour les étudiants, mais aussi pour les enseignants et, enfin, toute l'École.

Le Grand Workshop de Licence est un dispositif pour lire et décrire un grand territoire. Dans cette optique, nous avons proposé que la **Plaine Saint Denis** soit notre territoire d'action dans les prochaines années à venir. Cela nous permettra d'établir des connexions et des relations étroites entre les enseignants de différents champs et les acteurs locaux, dans un projet commun de connaissance et d'analyse de ce territoire.

3 thématiques fédératrices constituent les axes pédagogiques du GWL ; elles sont nées des 20 propositions faites par les enseignants lors de l'appel à projets lancé au mois d'avril :

1 – Les temps de la Plaine

2 – L'habiter

3 – Le relevé sensible

Un évènement initial : **le lundi 22 septembre au matin**, tout le monde (étudiants, enseignants et personnalités extérieures invitées) est accueilli puis rassemblé dans une salle emblématique de la Plaine Saint-Denis. **l'Académie Frattelini**

Une succession de workshops pendant 4 jours : **du lundi 22 septembre après midi au jeudi 25 septembre**, plusieurs groupes composés de 20/25 étudiants vont travailler « sur le territoire » faisant des allers-retours quotidiens entre l'école et différents sites de la plaine Saint-Denis.

Vendredi 26 : Exposition de tous les projets à travers l'école.

Lettre d'information mensuelle publiée par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris- La Villette. - Directeur de la publication : Bruno Mengoli – Rédacteur en chef : Gilles Enriquez.